2 novembre 2026

Le *made in* France en 2024

Célestin Gancel, Olivier Redoulès

- En 2024, le *made in* France augmentait pour la deuxième année consécutive, poursuivant son redressement depuis le point bas de 2022.
- Sur longue période, le *made in* France recule tendanciellement : en 2024, un bien ou service acheté en France contient en moyenne 77,5 % de *made in* France, contre plus de 80 % quinze ans plus tôt.
- Cette tendance baissière n'est pas uniquement française, elle est européenne et se retrouve chez nos principaux voisins, bien qu'elle soit plus marquée en France ; à l'opposé, les Etats-Unis et la Chine renforcent leur *made in*.
- Au niveau sectoriel, les parts de *made in* France sont hétéroclites en niveau et en tendance ; mais au total, 80 % des branches de l'économie française ont perdu en *made in* dans la demande finale française entre 2010 et 2024.
- Depuis 2018, l'industrie manufacturière connait un redressement du *made in* France, évolution concordante à celle d'autres indicateurs (emploi, exportations, investissements) à mettre au crédit de l'amélioration des conditions d'attractivité permise par la baisse de la fiscalité des entreprises et du coût du travail, et par l'optimisation de certaines réglementations, notamment pour le marché du travail. Cette amélioration est remise en cause depuis 2025 sous l'effet d'un choc fiscal touchant particulièrement les entreprises.
- La production en France continue à générer des effets induits importants via les achats intermédiaires dans le reste de l'économie, ces effets multiplicateurs peuvent atteindre un multiple de 2 pour la valeur ajoutée et de 4 pour l'emploi dans certains secteurs industriels. Produire en France est de plus un levier de décarbonation du bilan des émissions mondiales de GES, grâce à une électricité principalement décarbonée.

Le produire en France a pris une place centrale dans le débat de politique économique, compte tenu de ses enjeux sur la souveraineté économique, le niveau d'activité, la création d'emploi et la décarbonation. Son objectivation est cependant rendue complexe par l'insertion des entreprises dans des chaînes mondiales de production. L'implantation juridique d'une entreprise en France ou la présence de sites de vente ne suffisent pas à caractériser une production française. Même quand il sort d'un site de production français, un bien ou un service n'est que rarement produit intégralement en France : il intègre une part plus ou moins importante de valeur ajoutée réalisée sur le territoire français, et une part plus ou moins importante de valeur importée, sous forme d'achat de matières premières et de marchandises. Le contenu de valeur ajoutée française d'un produit final, ou *made in* France, est la bonne métrique pour appréhender le degré de production française qu'il incorpore tout au long de sa production.

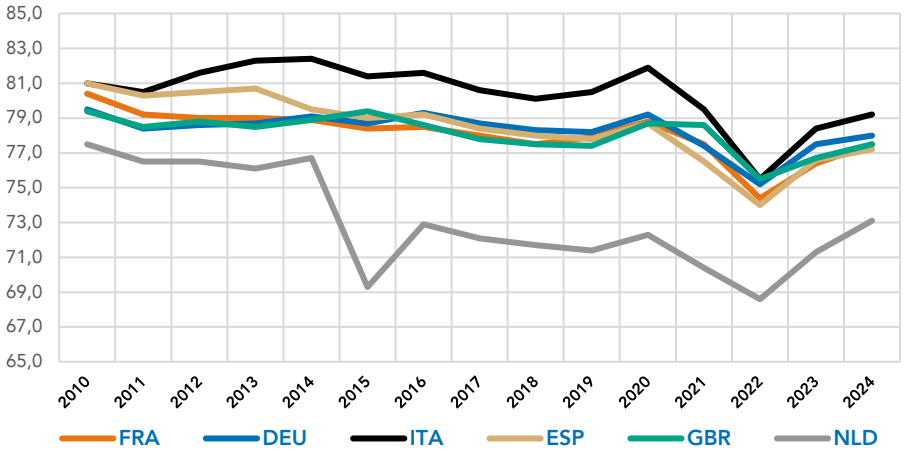
© Document public

Cette note établit dans un premier temps l'évolution du contenu en production domestique de la demande finale française au cours des dernières années et la met en perspective avec celle observée dans les autres pays européens. Dans un deuxième temps, nous analyserons les évolutions par branche de l'économie française afin d'identifier les secteurs ayant le plus contribué aux transformations du contenu domestique de la consommation. Enfin, afin d'éclairer les enjeux de la réindustrialisation, nous fournissons des évaluations actualisées des effets d'entraînement du produire en France sur la valeur ajoutée, l'emploi et son impact sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

A l'aide d'une méthodologie largement inspirée des travaux des économistes Alexandre Bourgeois et Jérémi Montornès (2025)[1] [2], nous estimons le contenu en valeur ajoutée française de la demande intérieure finale, en tenant compte de la valeur ajoutée nationale incorporée à chaque étape de la production, y compris quand des composants importés incorporent eux-mêmes de la valeur ajoutée française. Pour cette réalisation, nous utilisons les tableaux entrées-sorties internationaux publiés par Eurostat (base FIGARO, édition 2026, exprimée en valeur) qui permettent de remonter les chaines de valeurs mondiales pour tous les achats de dépense finale réalisés en France[3]. Nous remontons ainsi les rangs de fournisseurs jusqu'à épuisement, et additionnons les parts de valeur ajoutée française à chaque étape.

Bonne nouvelle, le *made in* France a progressé en 2024, comme en 2023. Cette évolution s'observe aussi dans les autres pays européens. Elle reflète pour partie les effets conjoncturels du reflux de l'inflation importée, qui avait fait reculer le *made in* France en 2022. Autre explication possible : le redressement de la productivité et notamment de la production industrielle à partir de 2023.

Part de *made in*, pays européen (en %)



Source : TIES, base FIGARO (2026), Eurostat, calculs Rexecode *© Rexecode*

[1] Bourgeois, A. et Montornès, J. (2025), « *Made in France et réindustrialisation : une approche par les tableaux entrées-sorties internationaux* », Insee, Documents de travail n° 2025-02, janvier 2025.

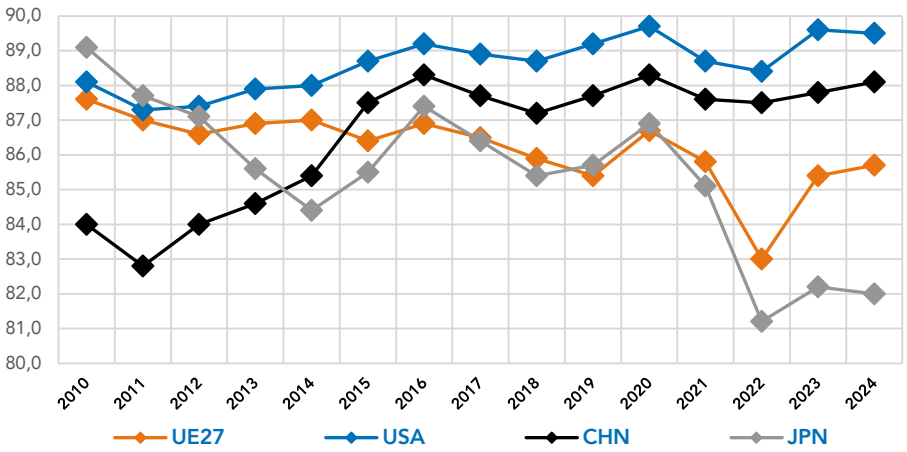
[2] Rexecode tient à remercier chaleureusement A. Bourgeois et J. Montornès pour le temps accordé lors des entretiens, leurs précieux éclairages et l'accès à leur GitHub.

[3] Une prochaine édition par Eurostat devra nous permettre de décomposer l'effet prix de l'effet volume.

Sur plus longue période, la part du *made in* France recule dans les achats des Français. Encore à 80,4 % en 2010, le *made in* France dans leurs achats finaux a perdu 3 points en 15 ans et descend à 77,5 % en 2024. Cette tendance n'est pas propre à la France. Elle touche aussi nos principaux voisins, mais de manière moins prononcée. En Espagne, Allemagne et Italie, la part du *made in* national a reculé de 2 points de pourcentage au cours de la même période. Le recul n'est pas linéaire sur toute la période, il est affecté par des fluctuations, liées notamment au contexte énergétique. L'année 2020 a marqué un rebond du *made in* dans tous les pays, sous l'effet de la baisse des importations énergétiques durant la pandémie. En sens opposé, 2022 marque partout un point bas pour le *made in*, sous l'effet de la hausse en valeur des importations énergétiques (les données utilisées étant en valeur et donc affectées par l'évolution des prix). Au-delà de ces fluctuations, le recul tendanciel du *made in* France ne procède pas d'une déformation de la structure de la consommation, mais tient presque entièrement à l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement, à composition de la dépense inchangée. Le déplacement progressif de la consommation vers les services en a légèrement atténué l'ampleur du recul du *made in* France, leur production incorporant en moyenne un part plus importante de *made in* France.

Le *made in* s'érode en Union européenne, contrairement à la Chine et aux Etats-Unis. Le recul du *made in* qui s'observe en France et chez nos principaux voisins se retrouve au niveau de l'ensemble de l'Union européenne. A l'opposé, la Chine et les Etats-Unis ont tous les deux connu une hausse prononcée de leur *made in*, respectivement de +4,1 pp et +1,4 pp au cours de la même période. Par ailleurs, le *made in* se situe dans ces deux pays respectivement à 88,1 % et 89,5 % en 2024, soit bien au-dessus du niveau européen (85,7 % en moyenne pour l'UE 27). Cette différence peut s'expliquer par une plus grande ouverture de l'Union européenne aux échanges, notamment dans le sens des importations, par rapport à la Chine, et par sa plus forte dépendance aux importations énergétiques, par rapport aux Etats-Unis.

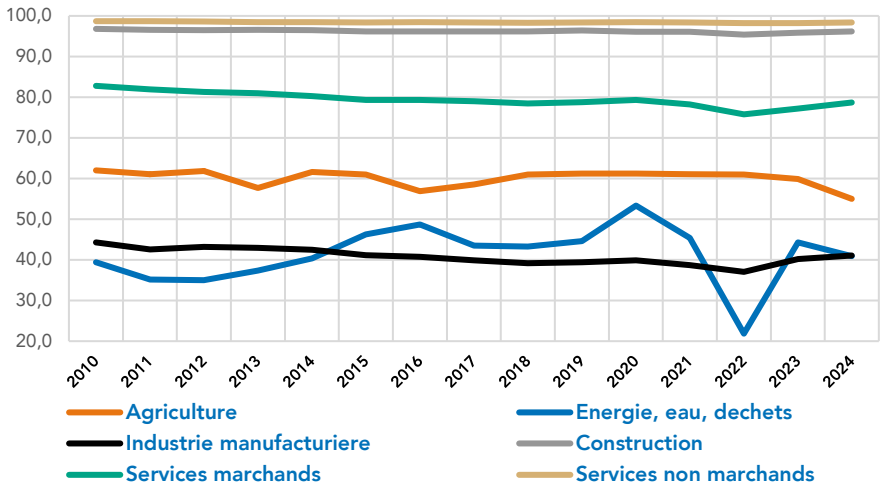
Part de *made in*, principales zones économiques (en %)



Source : TIES, base FIGARO (2026), Eurostat, calculs Rexecode *© Rexecode*

La part de *made in* France diffère fortement entre secteurs de produits. Pour l'année 2024, la part de *made in* est de 55 % dans l'agriculture, 41 % dans l'énergie-eau-déchets, comme dans l'industrie manufacturière, 96 % dans la construction, 98 % dans les services non marchands et 79 % dans les services marchands. L'agriculture, l'industrie manufacturière et les services marchands ont suivi des trajectoires baissières pour leur *made in* France sur la période 2010 à 2024. La catégorie énergie-eau-déchets connaît d'importantes fluctuations à sa trajectoire en raison des mouvements de prix. La construction et les services non marchands ont vu leur part de *made in* rester globalement au même niveau, proche de 100 %.

Part de *made in* France par produit (en %)

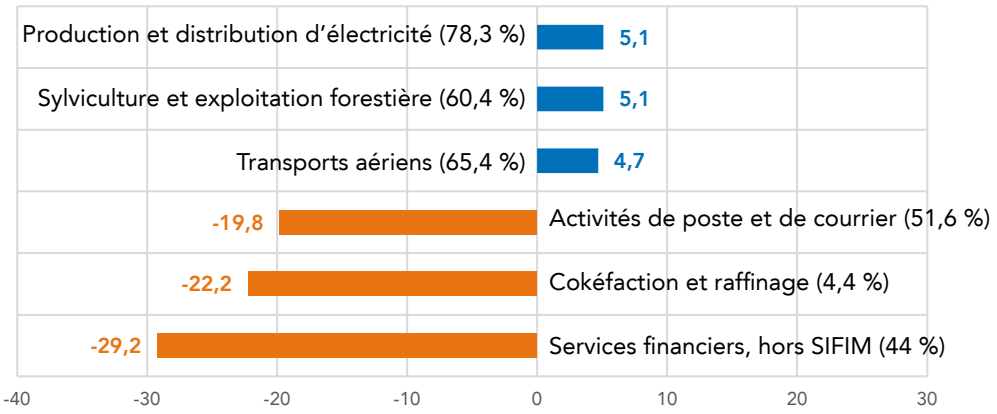


Source : TIES, base FIGARO (2026), Eurostat, calculs Rexecode *© Rexecode*

Sur les 64 branches d'activité recensées, 80 % ont connu une baisse de leur indicateur de *made in* France depuis 15 ans. La figure suivante affiche l'évolution des branches (nomenclature A64) qui ont connu les plus fortes hausses de contenu en valeur ajoutée française ces 14 dernières années et celles ayant connu les plus fortes baisses[4]. La production et la distribution d'électricité ressort comme la branche qui a le plus accru son *made in* entre 2010 et 2024, dans un contexte de décarbonation du secteur. A l'opposé, les services financiers sont la branche qui a le plus reculé, une évolution que l'on peut supposer liée à la numérisation du secteur, intensive en services d'acteurs principalement extra-européens. Ainsi, cette perte de près de 30 pp en France dans les services financiers a laissé place au contenu UE (x 1,5), mais surtout américain (x 3).

[4] Les variations de stocks sont ici exclues de la demande finale : négligeables sur l'ensemble de l'économie, où elles pèsent moins de 0,7 %, elles peuvent à l'échelle d'une branche excéder sa demande finale entière et rendre l'indicateur ininterprétable.

Evolution du *made in* par secteur entre 2010 et 2024



Lecture : Le transport aérien voit son made in atteindre 65,4 %, soit une hausse de 4,7 points de pourcentage depuis 2010
Source : TIES, base FIGARO (2026), Eurostat, calculs Rexecode

© Rexecode

L'industrie manufacturière a connu une amorce de redressement de son *made in* France depuis 2018. Hors crise énergétique de 2022, le *made in* France pour le secteur manufacturier a connu un point bas en 2018. Il s'est redressé depuis et se situe aujourd'hui au même niveau qu'en 2015. Cette stabilisation est concordante avec d'autres indicateurs mesurant l'activité du secteur manufacturier (parts de marché à l'exportation, part dans l'emploi industriel européen, niveau de l'emploi industriel, etc.). Le mouvement reste toutefois de trop faible ampleur pour être qualifié de réindustrialisation, il témoigne plutôt d'une interruption sinon d'un arrêt de la désindustrialisation à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Cette évolution positive est à relier au déploiement de mesures favorables à l'attractivité du site français adoptées dans le sillage du rapport Gallois : CICE, pacte de responsabilité, baisse d'impôts de production, réformes du marché du travail, etc.

L'évaluation du *made in* de la demande finale repose sur une décomposition des effets d'entraînement de la valeur ajoutée et des emplois d'un secteur sur le reste de l'économie. Cette méthodologie permet de calculer des effets d'entraînement moyens en valeur ajoutée et en emplois.

Chaque euro de valeur ajouté industrielle entraîne la génération d'un autre dans le reste de l'économie. Une usine qui produit 1 milliard d'euros de valeur ajoutée génère 2 milliards d'euros au total dans l'économie française, en comptant ce qu'elle achète à ses fournisseurs, et ce que ses fournisseurs achètent à leur tour. Ce coefficient est également de 2 pour le secteur de la construction mais de 1,6 pour celui des services marchands (ceux-ci ayant moins recours à des achats de consommations intermédiaires). Il est de 1,7 en moyenne pour l'ensemble de l'économie. A l'intérieur de l'industrie manufacturière, le coefficient multiplicateur en valeur ajoutée est le plus fort dans l'automobile (2,9) et dans l'agroalimentaire (2,7), dont les productions mettent en jeu des chaînes de fournisseurs intégrées localement. Il est plus faible pour l'industrie pharmaceutique (1,4) et celle des produits électriques, électroniques et informatiques (1,6), qui dépendent davantage d'entrants internationaux.

L'évaluation du coefficient de valeur ajoutée repose sur une analyse de la production, entre effets directs et indirects. Ainsi, en moyenne pour l'industrie manufacturière, une usine générant 1 milliard d'euros de valeur ajoutée fournit une production française valorisée à 5,8 milliards d'euros au total, dont 3,4 milliards sont réalisés dans ses murs (effets directs), et 2,4 milliards sont réalisés par ses fournisseurs français (effets indirects). **Au total, 1 euro de valeur ajoutée dans l'usine induit en moyenne 5,8 euros de production dans l'économie.**

Tableau 1 - Effets sur la valeur ajoutée, la production et le *made in* France
Implantation en France plutôt qu'à l'étranger d'une activité de 1 Md€ de valeur ajoutée (2024)

Secteur	Part dans la valeur ajoutée marchande (en %)	Effet total sur la valeur ajoutée (Md€)	Effet total sur la production (Md€)	Effets directs (Md€)	Effets indirects (Md€)	Multiplicateur de production (sans unité)	Effet sur le made in France (10^{-2} point)	Multiplicateur de valeur ajoutée (sans unité)
Agriculture	**1,9**	**1,9**	**5,0**	**2,7**	**2,3**	**1,9**	**4,6**	**1,6**
Branches manufacturières	**13,6**	**2,0**	**5,8**	**3,4**	**2,4**	**1,7**	**3,9**	**1,8**
dont agroalimentaire	*2,5*	*2,7*	*8,3*	*4,0*	*4,3*	*2,1*	*7,1*	*2,4*
dont automobile	*0,7*	*2,9*	*10,4*	*5,8*	*4,6*	*1,8*	*3,8*	*2,6*
dont chimie	*1,0*	*1,9*	*5,7*	*3,5*	*2,2*	*1,6*	*0,8*	*1,9*
dont produits métalliques	*1,1*	*1,7*	*4,1*	*2,5*	*1,6*	*1,6*	*3,5*	*1,5*
dont équipements électriques	*0,4*	*1,8*	*4,9*	*3,1*	*1,8*	*1,6*	*1,4*	*1,8*
dont pharmacie	*0,8*	*1,4*	*2,8*	*1,9*	*0,9*	*1,5*	*0,9*	*1,4*
dont produits informatiques	*0,6*	*1,6*	*3,8*	*2,5*	*1,3*	*1,5*	*0,9*	*1,6*
Électricité, gaz, eau	**3,4**	**2,0**	**6,2**	**3,4**	**2,8**	**1,8**	**4,9**	**1,3**
Construction	**7,1**	**2,0**	**5,0**	**2,7**	**2,3**	**1,9**	**7,2**	**1,6**
Services marchands	**74,0**	**1,6**	**3,1**	**1,9**	**1,2**	**1,6**	**4,7**	**1,5**
dont commerce	*11,8*	*1,7*	*3,7*	*2,1*	*1,6*	*1,8*	*4,3*	*1,7*
dont activités scientifiques	*18,8*	*1,7*	*3,4*	*2,0*	*1,4*	*1,7*	*4,7*	*1,4*
Ensemble de l'économie marchande	**100,0**	**1,7**	**3,7**	**2,2**	**1,5**	**1,7**	**4,5**	**1,5**

Note : chaque ligne donne l'effet de l'implantation en France plutôt qu'à l'étranger d'une activité de la branche concernée représentant 1 Md€ de valeur ajoutée. Les postes agrégés ne sont pas la somme des postes « dont ».
Champ : France. Source : Eurostat, TIES FIGARO et comptes nationaux, calculs Rexecode.

1 emploi industriel induit 1,2 emploi additionnel dans le reste de l'économie, soit un multiplicateur de 2,2. Le multiplicateur d'emploi est le plus élevé dans l'automobile où il atteint 4 : un emploi dans une usine automobile en induit 3 autres dans le reste de l'économie. Le multiplicateur est également très élevé dans l'agro-alimentaire. Il est supérieur à 2 dans la plupart des secteurs industriels, ce qui reflète le recours important à des fournisseurs dans les processus de fabrication. La situation moyenne de l'ensemble des secteurs de l'économie conduit à un multiplicateur d'emploi plus bas, inférieur à 2 (plus exactement : 1,7), le multiplicateur d'emploi étant plus faible dans les services. Dans tous les principaux secteurs, le multiplicateur d'emploi est supérieur à celui de la valeur ajoutée, ce qui reflète a priori le recours à des secteurs à plus faible niveau de productivité dans l'externalisation du processus de production, cet effet étant le plus prononcé pour l'industrie[5].

Tableau 2 - Effets sur l'emploi
Implantation en France plutôt qu'à l'étranger d'une activité de 1 Md€ de valeur ajoutée (2024)

Secteur	Part dans la valeur ajoutée marchande (en %)	Effet total sur l'emploi (milliers de personnes physiques)	Effets directs (milliers)	Effets indirects (milliers)	Dont même branche (milliers)	Dont autres branches (milliers)	Multiplicateur d'emploi (sans unité)
Agriculture	**1,9**	**30,3**	**18,5**	**11,8**	**3,9**	**7,9**	**1,6**
Branches manufacturières	**13,6**	**22,3**	**10,1**	**12,2**	**0,9**	**11,3**	**2,2**
dont agroalimentaire	*2,5*	*37,2*	*13,5*	*23,7*	*2,1*	*21,6*	*2,8*
dont automobile	*0,7*	*29,2*	*7,3*	*21,9*	*1,0*	*20,9*	*4,0*
dont chimie	*1,0*	*16,8*	*6,9*	*9,9*	*0,1*	*9,8*	*2,4*
dont produits métalliques	*1,1*	*20,4*	*12,4*	*8,0*	*1,6*	*6,4*	*1,6*
dont équipements électriques	*0,4*	*20,3*	*10,0*	*10,3*	*0,1*	*10,2*	*2,0*
dont pharmacie	*0,8*	*7,8*	*3,0*	*4,8*	*0,1*	*4,7*	*2,6*
dont produits informatiques	*0,6*	*13,9*	*7,1*	*6,8*	*0,1*	*6,7*	*2,0*
Électricité, gaz, eau	**3,4**	**11,4**	**4,1**	**7,3**	**1,5**	**5,8**	**2,8**
Construction	**7,1**	**26,2**	**13,9**	**12,3**	**3,2**	**9,1**	**1,9**
Services marchands	**74,0**	**17,0**	**10,6**	**6,4**	**0,9**	**5,5**	**1,6**
dont commerce	*11,8*	*23,6*	*15,3*	*8,3*	*0,4*	*7,9*	*1,5*
dont activités scientifiques	*18,8*	*20,1*	*12,5*	*7,6*	*2,1*	*5,5*	*1,6*
Ensemble de l'économie marchande	**100,0**	**18,5**	**10,7**	**7,8**	**1,2**	**6,6**	**1,7**

Note : chaque ligne donne l'effet de l'implantation en France plutôt qu'à l'étranger d'une activité de la branche concernée représentant 1 Md€ de valeur ajoutée. Les postes agrégés ne sont pas la somme des postes « dont ».
Champ : France. Source : Eurostat, TIES FIGARO et comptes nationaux, calculs Rexecode.

Produire en France reste un levier de décarbonation. Produire en France plutôt qu'importer les biens produits réduit les émissions mondiales de gaz à effet de serre[6], et cela dans toutes les branches sans exception. La raison tient à une intensité carbone du PIB français moindre que ses voisins. Ainsi, nos émissions augmenteraient moins rapidement

[5] La part des services dans les consommations intermédiaires de l'industrie manufacturière est passée de 33,8 % en 2010 à 37,7 % en 2024. La progression est tirée par les services informatiques (+147 %), l'ingénierie (+79 %) et le conseil (+60 %), mais aussi par l'intérim (+46 %) : montée en gamme et externalisation de main-d'œuvre jouent simultanément.

[6] Bourgeois, Montornès (2025) étudie l'effet sur les émissions de CO_2 uniquement, nous élargissons la focale à l'ensemble des gaz à effet de serre.

que la baisse engendrée chez nos voisins. Mais cet avantage s'est réduit au cours des dernières années. Cette évolution reflète les progrès des pays exportateurs vers la France dans leurs efforts de décarbonation de leur production au point de combler une partie de leur retard sur la France[7].

Le *made in* France recule de trois points en quatorze ans et ce recul concerne 80 % des branches de l'économie. **Cependant, le secteur manufacturier a su se stabiliser depuis 2017. Il est important de poursuivre les efforts de rétablissement de l'attractivité afin de consolider les effets bénéfiques d'une réindustrialisation en termes de production induite, de création d'emplois et de décarbonation de l'économie mondiale.** Cela suppose de préserver et de poursuivre les progrès réalisés sur paramètres clés de l'attractivité du territoire : abaissement de la fiscalité de production, maîtrise du coût du travail, rationalisation du cadre normatif et réglementaire, investissement dans les infrastructures et les compétences. L'enjeu du *made in* n'est pas neutre pour les finances publiques : chaque euro de valeur ajoutée incorporée en France génère des impôts et cotisations acquittés sur les revenus du travail et du capital en France.

[7] Pour aller plus loin : Michel, M., Trotignon, R., « *Les émissions importées, angle mort de la décarbonation française* », repères de politique économique, Rexecode, juillet 2026.